Les questions les plus fréquentes sur les nouveaux produits de synthèse (NPS)

Attention aux cannabinoïdes de synthèse cachés

Lorsqu'on consomme un produit, il est difficile de savoir ce qu'il contient précisément. Et il arrive que des personnes consomment des cannabinoïdes de synthèse sans le savoir.
Cela peut avoir de graves conséquences car elles ne sont pas préparées aux effets puissants de ces substances. D'ailleurs, ces dernières années, **de nombreuses intoxications, souvent suivies d'hospitalisations, et plusieurs décès** ont été recensés**.**

Elles ne concernent pas seulement les drogues illicites auxquelles auraient été ajoutés des cannabinoïdes de synthèse. Elles concernent aussi :

- des e-liquides, inodores et incolores, présentés comme licites mais contenant en réalité des cannabinoïdes de synthèse.
- des produits présentés comme du CBD contenant des cannabinoïdes de synthèse cachés.

Quels sont les effets indésirables et les risques ?

Les symptômes rapportés peuvent être graves : nausées, vomissements, anxiété, vertiges, battements de cœur irréguliers, douleurs thoraciques, crise d'angoisse aiguë, état d'agitation accompagné d'hallucinations, perte de connaissance, idées ou comportements suicidaires, crise d'épilepsie…

À noter :

- Si vous avez ressenti des effets inhabituels et si vous voulez savoir ce que vous avez vraiment consommé, vous pouvez contacter le CEIP-A ainsi que le centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV) de votre région.
- Les consommateurs sont par ailleurs invités à déclarer les effets indésirables sur le portail de signalement des événements sanitaires indésirables : signalement.social-sante.gouv.fr.

Que faire si cela vous arrive ?

Si vous ressentez des effets inhabituels ou indésirables :

- arrêtez de consommer le produit,
- allongez-vous dans un endroit au calme,
- ne restez pas seul : demandez à une personne de confiance de rester avec vous,
- **en cas de malaise**, appelez ou demandez à quelqu'un d'appeler les secours au 15, 112 (ou 114 pour les personnes malentendante ou sourdaveugles).

Comment éviter l'intoxication des enfants ?

Certains produits peuvent avoir une présentation qui attire les enfants – les bonbons ou gummies de CBD par exemple. Or s'ils les avalent, cela peut entraîner des effets particulièrement graves.

- Ne consommez pas devant eux
- Maintenez ces produits hors de leur portée.